



No de résolution
ou annotation

3 février 2025

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 3 février 2025 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Clifford Lancaster, la conseillère Katherine Dubois et les conseillers Gérard Tremblay, Kevin Stoddard, Guy Boutin et Charles Mallette. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 3 février 2025 à 19 h

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal - Assemblée régulière du 8 janvier 2025**
- 4. Période de questions - Sujets généraux**
- 5. Urbanisme**
 - 5.1 Règlement numéro 348 modifiant l'Annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage « Services aux animaux » (C3.1d) dans la zone Cpa-2 - Deuxième projet - Adoption
 - 5.2 PIIA-2 - 1142, rue McGauran - Amélioration de la structure du garage attachée
 - 5.3 PIIA-3 - 146A, rue Principale Nord - Remplacement de fenêtres
 - 5.4 PIIA-3 - 151, rue Principale Nord - Rénovations
- 6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**
 - 6.1 Centre de gestion de l'équipement roulant - Location d'un camion 6 roues T-3011 - Non-renouvellement
 - 6.2 Acquisition d'une rétrocaveuse usagée - Appel d'offre - Lancement
- 7. Service récréatif**
 - 7.1 Conseil Sport Loisir de l'Estrie - Programme financier En Estrie, ça bouge! - Un quai pour le Canot-Kayak - Projet retenu
 - 7.2 Conseil Sport Loisir de l'Estrie - Programme financier En Estrie, ça bouge! - Je suis grand maintenant! (Camp de jour) - Projet retenu
- 8. Administration - Direction générale**
 - 8.1 Dépenses mensuelles par le directeur général - Dépôt
 - 8.2 Office municipal d'habitation du Val-Saint-François - Budget 2025 révisé - Adoption
 - 8.3 Caisse Desjardins - Lot 5 534 099 - Promesse de vente
 - 8.4 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - ClimatSol-Plus - 265, rue Principale Nord - Refus
 - 8.5 Fonds d'assurance des municipalités du Québec - Hydro-Québec - Avis de réclamation
 - 8.6 Université du Québec à Trois-Rivières - Projet de transposition de la norme BNQ 21000 au monde municipal - Demande de collaboration
 - 8.7 Corporation de développement industriel de la région de Richmond - Représentation de la Ville
 - 8.8 Lot 6 559 886 - Cessation d'une partie de lot - Autorisation de signature
 - 8.9 Ricoh Canada inc. - Numérisation des archives - Soumission
 - 8.10 C2 Innovations Inc. - Logiciel d'inventaire - Soumission
- 9. Police, incendies et sécurité civile**



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

10. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses

- 10.1 The Record – Publicité
 - 10.1.1 Édition spéciale : Promouvoir les entreprises de Richmond et de la région
 - 10.1.2 Édition spéciale : St. Patrick
- 10.2 Cleveland – Plan de protection des sources d'eau potable - Résolution
- 10.3 Tournoi Mousquiri – Cérémonie d'ouverture officielle - Invitation
- 10.4 Centre de répit Théo Vallières – Souper bénéfique Steak Frites – Invitation
- 10.5 Légion canadienne – Taxes 2025 – Demande d'aide financière
- 10.6 Association des Townshippers – Lancement : profil d'emploi des Québécois d'expression anglaise de l'Estrie - Invitation
- 10.7 R3USSIR – Éducation Emploi Estrie - Journée de la persévérance scolaire – Demande de soutien
- 10.8 Commission de la gouvernance
 - 10.8.1 Club Holstein de Richmond – Plan de commandite
 - 10.8.2 Fondation québécoise du cancer en Estrie- Sûreté du Québec – 5^e édition du « Déjeuner des policiers » - Invitation et partenariat
 - 10.8.3 Marché Champêtre de Melbourne – Tables fermières 2025 – Commandite
 - 10.8.4 Société St-Patrick de Richmond et les Environs – Festival du Patrimoine Irlandais de Richmond – Demande de soutien 2025
- 10.9 MRC du Val-Saint-François - Dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle et des changements qu'elles peuvent vivre – Demande d'appui
- 10.10 Municipalité d'Ulverton et Trans-Appel – Présentation de M. Denis Verreault - Invitation

11. Correspondances diverses

- 11.1 Annie Ouellet – Trottoir sur la rue Craig
- 11.2 Docteur Bruno Lefebvre – Opposition à la fermeture du service de radiologie au Multiservice de Windsor
- 11.3 Équijustice Estrie - Médiation citoyenne – Information

12. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

- 12.1 Liste des chèques et dépôts directs émis
- 12.2 Liste des chèques et dépôts directs à autoriser
- 12.3 Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

13. Période de questions – Sujets à l'ordre du jour

14. Affaires nouvelles

15. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

2025-02-03-01



No de résolution
ou annotation

2025-02-03-02

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2025**

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 janvier 2025 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS – SUJETS GÉNÉRAUX**

4.1 M. Lautaro X. Ovando

M. Ovando fait part de ses préoccupations quant à l'avenir du site Dyson au centre-ville et manifeste aux membres du conseil que les citoyens devraient être consultés.

5. **URBANISME**

5.1 **Règlement numéro 348 modifiant l'Annexe V du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage « Services aux animaux » (C3.1d) dans la zone Cpa-2 – Deuxième projet - Adoption**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond reconnaît une lacune au niveau de l'offre commerciale sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'urbanisme spécifie, dans ses objectifs, de favoriser l'implantation et la mixité des services commerciaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite attirer et faciliter la mixité commerciale dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite favoriser l'implantation de nouveaux services pour la communauté afin de réduire les déplacements motorisés vers d'autres municipalités;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Boutin le 8 janvier 2025 et que le projet de règlement a été présenté;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet du règlement a été déposé et adopté le 8 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 3 février 2025;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que le deuxième projet de Règlement numéro 348 modifiant l'annexe V « Grille des spécifications des usages permis par zone » du Règlement de zonage numéro 108 afin d'intégrer l'usage « Services aux animaux » (C3.1d) dans la zone Cpa-2 soit adopté.

(Adoptée)

2025-02-03-03

5.2 **PIIA-2 - 1142, rue McGauran – Amélioration de la structure du garage attachée**

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à améliorer la structure du garage attachée à l'habitation principale avec des travaux qui consistent à :

- implanter des pieux en bois de couleur blanche;
- changer les fenêtres actuelles par des fenêtres en aluminium de couleur blanche;
- changer le revêtement extérieur actuel par un revêtement de bois St-Laurent de type « Bouleaux »;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

2025-02-03-04



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation aux propriétaires du 1142, rue McCauran pour les rénovations suivantes :

- implanter des pieux en bois de couleur blanche;
- changer les fenêtres actuelles par des fenêtres en aluminium de couleur blanche;
- changer le revêtement extérieur actuel par un revêtement de bois St-Laurent de type « Bouleaux »;

le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2025-02-03-05

5.3 PIIA-3 - 146A, rue Principale Nord –Remplacement de fenêtres

CONSIDÉRANT QUE la demande vise le remplacement de :

- 3 fenêtres par des fenêtres à guillotine simple de couleur blanche en façade;
- 1 fenêtre par une fenêtre à guillotine double de couleur blanche sur le côté gauche;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation aux propriétaires du 146A, rue Principale Nord pour les travaux suivants :

- 3 fenêtres par des fenêtres à guillotine simple de couleur blanche en façade;
- 1 fenêtre par une fenêtre à guillotine double de couleur blanche sur le côté gauche;

le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2025-02-03-06

5.4 PIIA-3 - 151, rue Principale Nord - Rénovations

CONSIDÉRANT QUE la demande contient plusieurs modifications qui visent :

- le changement de la porte principale du local 151;
- le remplacement de la double porte d'acier par une fenêtre très semblable à celles en façade;
- l'ajout d'une fenêtre sur le côté droit du local 151;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter sous certaines conditions;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 151, rue Principale Nord, tel que soumis à l'inspecteur municipal à la condition que les couleurs et les matériaux soient harmoniser avec les fenêtres et portes existantes.

(Adoptée)



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

2025-02-03-07

6. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

6.1 Centre de gestion de l'équipement roulant – Location d'un camion 6 roues 177262 – Non-renouvellement

CONSIDÉRANT QUE la location du camion six roues, unité 123011, loué du Centre de gestion de l'équipement roulant depuis 2004 vient à échéance le 31 mars 2025;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas lieu de renouveler la location;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'informer le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) du non-renouvellement du camion six roues, unité 123011, ainsi que des accessoires en lien avec cet équipement c'est-à-dire les unités 111826, 111934, 182206, et ce dès la fin du bail en vigueur, soit le 31 mars 2025.

(Adoptée)

2025-02-03-08

6.2 Acquisition d'une rétrocaveuse usagée – Appel d'offre – Lancement
IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres pour l'achat d'une rétrocaveuse usagée.

(Adoptée)

7. SERVICE RÉCRÉATIF

7.1 Conseil Sport Loisir de l'Estrie - Programme financier En Estrie, ça bouge! – Un quai pour le Canot-Kayak – Projet retenu

Le directeur général fait part d'une correspondance reçue du Conseil Sport Loisir de l'Estrie accordant un montant de 4 500\$ pour le projet *Un quai pour le Canot-Kayak* dans le cadre du Programme financier *En Estrie, ça bouge!*

7.2 Conseil Sport Loisir de l'Estrie - Programme financier En Estrie, ça bouge! – Je suis grand maintenant! (Camp de jour) – Projet retenu

Le directeur général fait part d'une correspondance reçue du Conseil Sport Loisir de l'Estrie accordant un montant de 1 900\$ pour le projet *Je suis grand maintenant! (Camp de jour)* dans le cadre du Programme financier *En Estrie, ça bouge!*

8. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2025-02-03-09

8.1 Dépenses mensuelles par le directeur général – Dépôt

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de prendre acte du dépôt et entérinent la liste des dépenses autorisées par le directeur général, conformément au règlement de contrôle et suivis budgétaires et à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et ville*.

(Adoptée)

2025-02-03-10

8.2 Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Budget 2025 révisé – Adoption

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'accepter le budget 2025 révisé, daté du 2 décembre 2024, de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François, qui prévoit une diminution financière de 95 \$ pour le bâtiment de la rue Ball, une diminution financière de 3 649 \$ pour celui de la rue Roger-Martel, ainsi qu'une diminution financière de 1 162 \$ pour l'édifice de la rue Gouin.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

(Adoptée)

2025-02-03-11

- 8.3 Caisse Desjardins – Lot 5 534 099 – Promesse de vente**
CONSIDÉRANT la promesse de vente de la Caisse Desjardins du Val-Saint-François pour le lot n° 5 534 099 au montant de 75 315 \$;
CONSIDÉRANT QUE la promesse de vente est assortie de modalités de remboursement sans intérêt sur une période de dix ans;
CONSIDÉRANT la résolution 2024-12-02-24 de la Ville de Richmond;
CONSIDÉRANT QUE les frais de notaire, le paiement des taxes et tous autres frais est à la charge de la municipalité;
CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont bien pris connaissance de la promesse de vente;
POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que la présente remplace la résolution 2024-12-02-24; d'accepter la promesse de vente aux conditions stipulées à la promesse de vente de Desjardins pour le lot n° 5 534 099; d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général à mandater un notaire, à défrayer les coûts inhérents à l'acte de vente et à signer tous documents à cet effet.

(Adoptée)

- 8.4 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – ClimatSol-Plus – 265, rue Principale Nord – Refus**

Le directeur général dépose une lettre reçue du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs indiquant que les fonds prévus par le Programme ClimatSol-Plus – Volet 2 sont maintenant épuisés donc la demande d'aide financière soumise dans le cadre du projet de réhabilitation environnementale du 265, rue Principale Nord est refusée.

- 8.5 Fonds d'assurance des municipalités du Québec – Hydro-Québec – Avis de réclamation**

Le directeur général dépose une correspondance reçue de Fonds d'assurance des municipalités du Québec accusant réception d'un avis de réclamation de la part d'Hydro-Québec.

2025-02-03-12

- 8.6 Université du Québec à Trois-Rivières – Projet de transposition de la norme BNQ 21000 au monde municipal – Demande de collaboration**

CONSIDÉRANT QUE l'Université du Québec à Trois-Rivières a approché la Ville de Richmond afin qu'elle collabore à la transposition de la norme BNQ 21000, en gestion du développement durable, aux municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est co-dirigé par la Chaire de recherche municipale pour les villes durables de l'UQTR et les chercheurs Jean Cadieux et Marie-Luc Arpin de l'Université de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QU'un volet sur les changements climatiques, les objectifs de développement durable et la transition vers une économie sobre en carbone serait aussi ajoutés;

CONSIDÉRANT une contribution annuelle de 1 000 \$ pour un projet de deux ans;

CONSIDÉRANT le grand intérêt de la municipalité à participer au projet;



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond manifeste son grand intérêt à participer au projet de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) de transposition de la norme BNQ 21000 en gestion du développement durable, aux municipalités; et qu'elle consent à verser un montant annuel de 1 000 \$ pour chacune des deux années du projet.

(Adoptée)

2025-02-03-13

8.7 Corporation de développement industriel de la région de Richmond – Représentation de la Ville

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement industriel de la région de Richmond œuvre sur le territoire de la Ville de Richmond depuis 1981;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme gère plusieurs immeubles industriels, notamment sur le territoire de Richmond;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a contribué financièrement durant plus de vingt ans aux activités de la Corporation;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des activités de la Corporation sont réalisées sur le territoire de la Ville de Richmond;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la Ville d'être représentée sur l'ensemble des comités et sous-comités de la Corporation;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond souhaite, par l'entremise de son délégué officiel au conseil d'administration de la Corporation de développement industriel de la région de Richmond, être également et légitimement représenté non seulement au conseil d'administration mais également sur l'ensemble des sous-comités de ladite corporation.

(Adoptée)

2025-02-03-14

8.8 Lot 6 559 886 – Cessation d'une partie de lot – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la demande de AB-SM Distribution inc., propriétaire du lot n° 6 559 886 pour la cession par la Ville d'une bande de terrain;

CONSIDÉRANT QUE ladite bande de terrain semble avoir été oublié lors de la réforme cadastrale selon les recherches effectuées par la notaire Me Martine Héroux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de régulariser la situation;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'autoriser le transfert de la bande de terrain au lot n° 6 559 886 au profit de AB-SM Distribution inc., sans contrepartie, le tout aux frais du cessionnaire.

(Adoptée)

2025-02-03-15

8.9 Ricoh Canada inc. - Numérisation des archives - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la soumission numéro B-00151688 de Ricoh Canada inc. pour la numérisation des archives, incluant les services professionnels, la formation et autres, au montant de 21 471,50 \$, taxes en sus.



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

(Adoptée)

2025-02-03-16

8.10 C2 Innovations Inc. – Logiciel d’inventaire - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l’unanimité par les membres du conseil d’accepter la soumission numéro 75007 de C2 Innovations Inc. pour l’achat des licences et l’installation du logiciel d’inventaire, au montant de 19 337,11 \$, taxes en sus, pour une durée de 3 ans se terminant en 2027.

(Adoptée)

9. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n’est à l’ordre du jour sous cette rubrique.

10. DEMANDES D’AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D’AUTORISATIONS, D’APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2025-02-03-17

10.1 The Record - Publicité

10.1.1 Édition spéciale : Promouvoir les entreprises de Richmond et de la région

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l’unanimité par les membres du conseil de réserver une publicité dans le journal The Record dans leur édition spéciale : Promouvoir les entreprises de Richmond et de la région, au montant de 99 \$, taxes en sus, pour le format carte de visite.

(Adoptée)

10.1.2 Édition spéciale : St. Patrick

Les membres du conseil ne donnent pas suite à la demande de publicité pour l’édition spéciale : St. Patrick à The Record.

10.2 Cleveland – Plan de protection des sources d’eau potable - Résolution

Les membres du conseil prennent connaissance de la résolution de Cleveland soutenant le plan de protection des sources d’eau potable de la Ville de Richmond.

10.3 Tournoi Mousquiri – Cérémonie d’ouverture officielle - Invitation

Les membres du conseil prennent connaissance de l’invitation à assister à la cérémonie d’ouverture officielle de la 60^e édition du Tournoi national atome Mousquiri, qui se tiendra du 3 au 16 février 2025. L’ouverture officielle du tournoi aura lieu le vendredi 7 février 2025 à 17 h 30 et elle se fera en présence du président d’honneur M. Guy Marchand.

2025-02-03-18

10.4 Centre de répit Théo Vallières – Souper bénéfique Steak Frites – Invitation

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Stoddard et RÉSOLU à l’unanimité par les membres du conseil de verser un don de 200 \$ au Centre de répit Théo Vallières dans le cadre du souper-bénéfique Steak Frites et ce, sans la réservation de repas.

(Adoptée)

2025-02-03-19

10.5 Légion canadienne – Taxes 2025 – Demande d’aide financière

IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de verser une contribution financière de 2 983,65 \$ à la Légion royale canadienne en contrepartie des taxes foncières pour l’année 2025.



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

(Adoptée)

10.6 Association des Townshippers - Lancement: profil d'emploi des Québécois d'expression anglaise de l'Estrie - Invitation

Le directeur dépose un courriel reçu de l'Association des Townshippers invitant les membres du conseil à participer au prochain événement de lancement, qui aura lieu le 6 février 2025.

2025-02-03-20

10.7 R3USSIR – Éducation Emploi Estrie - Journée de la persévérance scolaire – Demande de soutien

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élu(e)s de l'Estrie ont placé, depuis 20 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image et l'attractivité régionale, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le chômage et l'inactivité, ainsi que plusieurs problèmes sociaux;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l'acquisition continue de connaissances qui augmentent l'égalité des chances;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, dans le cadre d'un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, l'attraction, la rétention, l'emploi et la formation, ainsi que le développement social;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences individuelles du décrochage scolaire sont nombreuses sur la santé physique et mentale, sur les comportements sociaux, sur l'employabilité et sur la productivité au travail;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, à savoir que le coût économique du décrochage scolaire en Estrie est estimé entre 32 949 \$ et 43 811 \$ par décrocheur, représentant un total de 1,14 à 1,54 milliard de dollars pour la région chaque année;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encore 18,2 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (taux annuel 2021-2022);

CONSIDÉRANT QUE pour garantir le dynamisme de notre région, la prospérité de nos entreprises et la pleine participation de nos citoyens à l'économie de l'Estrie, il est crucial de poursuivre les efforts de mobilisation autour de la réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE la réussite éducative n'est pas un enjeu qui concerne exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme le qualifiant pour un emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE R3USSIR organise, du 10 au 14 février 2025, la 16^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « La persévérance fait toute la différence! ». Cette édition 2025 sera l'occasion de rappeler que chaque adulte peut jouer un rôle



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

fondamental pour motiver les jeunes et favoriser leur persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec, et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond proclame les 10, 11, 12, 13 et 14 février 2025 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité, et s'engage à :

- appuyer R3USSIR et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;
- encourager et féliciter publiquement les jeunes citoyens de la Ville de Richmond pour leur persévérance scolaire;
- porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui;
- participer au Jeudi PerséVERT le 13 février 2025, en portant des vêtements ou un accessoire de couleur vert pour démontrer son engagement envers la persévérance scolaire;
- afficher le drapeau de la persévérance scolaire lorsque possible;
- faire parvenir une copie de cette résolution à R3USSIR, à info@reussirestrie.ca.

(Adoptée)

10.8 Commission de la gouvernance

2025-02-03-21

10.8.1 Club Holstein de Richmond – Plan de commandite

CONSIDÉRANT QUE le Club Holstein de Richmond demande une commandite pour leurs activités de 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la gouvernance a étudiée la demande et recommande au conseil municipal de verser une contribution de 150 \$;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder une contribution financière de 150 \$ au Club Holstein de Richmond pour soutenir leurs activités de 2025.

(Adoptée)

2025-02-03-22

10.8.2 Fondation québécoise du cancer en Estrie - Sûreté du Québec – 5^e édition du « Déjeuner des policiers » - Invitation et partenariat

CONSIDÉRANT QUE la Fondation québécoise du cancer en Estrie demande un partenariat pour l'événement « Déjeuner des policiers »;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la gouvernance a étudiée la demande et recommande au conseil municipal de verser une contribution de 150 \$;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Stoddard et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder un partenariat de 150 \$ à la Fondation québécoise du cancer en Estrie dans le cadre du



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

« Déjeuner des policiers » en collaboration avec la Sûreté du Québec.

(Adoptée)

2025-02-03-23

10.8.3 Marché Champêtre de Melbourne – Tables fermières 2025 – Commandite

CONSIDÉRANT QUE le Marché Champêtre de Melbourne demande une commandite de 1 000 \$ pour la tenue de Table fermière au cours de l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la gouvernance a étudiée la demande et recommande au conseil municipal de verser une contribution de 500 \$;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder une commandite de 500 \$ au Marché Champêtre de Melbourne pour les soutenir dans la tenue de Table fermière au cours de l'année 2025.

(Adoptée)

2025-02-03-24

10.8.4 Société St-Patrick de Richmond et les Environs – Festival du Patrimoine Irlandais de Richmond – Demande de soutien 2025

CONSIDÉRANT QUE la Société St-Patrick de Richmond et les Environs demande contribution financière de 450 \$ pour la tenue du Festival du Patrimoine Irlandais de Richmond 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la gouvernance a étudiée la demande et recommande au conseil municipal de verser une contribution de 450 \$;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'accorder une contribution financière non récurrente au montant de 450 \$ à la Société St-Patrick de Richmond et les Environs, en plus de procéder à l'installation des bannières de rues et au contrôle du trafic.

(Adoptée)

2025-02-03-25

10.9 MRC du Val-Saint-François - Dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle et des changements qu'elles peuvent vivre – Demande d'appui

CONSIDÉRANT QUE plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle;

CONSIDÉRANT QUE cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités, et des MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyens(nes);

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

CONSIDÉRANT QUE par ailleurs que le financement promis aux MRC ayant changé de région administrative n'a pas été ajusté systématiquement, ce qui a eu un impact négatif sur leurs finances, et ce malgré les engagements du Gouvernement du Québec;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil :

DE demander au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, et aux MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois;

DE transmettre une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, M. François Legault, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, ainsi qu'au député de Richmond, M. André Bachand;

DE transmettre également une copie de la présente résolution aux municipalités de la MRC.

(Adoptée)

10.10 Municipalité d'Ulverton et Trans-Appel – Présentation de M. Denis Verreault - Invitation

Le directeur général dépose un courriel reçu de la Municipalité d'Ulverton invitant les membres du conseil à assister à une présentation animée par M. Denis Verreault, directeur de Trans-Appel.

11. CORRESPONDANCES DIVERSES

11.1 M^{me} Annie Ouellet – Trottoir sur la rue Craig

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre reçue d'une citoyenne, M^{me} Annie Ouellet, proposant l'ajout d'un bout de trottoir entre la rue des Cèdres et la 10^e Avenue Sud pour la circulation piétonnière.

11.2 Docteur Bruno Lefebvre – Opposition à la fermeture du service de radiologie au Centre multiservices de santé et des services sociaux de Windsor

CONSIDÉRANT la pénurie de médecins de famille sur le territoire du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT le vieillissement de la population et les défis de mobilité que cela représente pour elle;

CONSIDÉRANT QU'il faut favoriser le maintien des médecins en place et les services disponibles sur le territoire du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE le CIUSSS-Estrie CHUS devra procéder prochainement au renouvellement de son appareil de radiologie au Centre multiservices de santé et des services sociaux de Windsor, qui fut financé par la Fondation du CSSS du Val-Saint-François au moment de son acquisition;

CONSIDÉRANT QUE le non-renouvellement de cet appareil entraînera des conséquences importantes sur la qualité des soins offerts aux patients du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT QU'en l'absence d'un tel équipement, les patients devraient se rendre soit à Sherbrooke ou à Val-des-Sources;

2025-02-03-26



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que la Ville de Richmond insiste fortement auprès du conseil d'administration du CIUSSS-Estrie CHUS afin qu'il procède au renouvellement de l'appareil de radiologie au Centre multiservices de santé et des services sociaux de Windsor pour le bien-être des patients du territoire du Val-Saint-François afin d'éviter une détérioration des services rendus auprès de la clientèle actuelle et future; qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Val-Saint-François, aux municipalités du Val-Saint-François ainsi qu'au député de Richmond à l'Assemblée nationale, M. André Bachand.

(Adoptée)

11.3 Équijustice Estrie - Médiation citoyenne - Information

Les membres du conseil prennent connaissance des informations transmises par courriel d'Équijustice Estrie.

12. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2025-02-03-27

12.1 Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 526 403,27 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 31 janvier 2025.

(Adoptée)

2025-02-03-28

12.2 Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 94 387,24 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à autoriser datée du 31 janvier 2025.

(Adoptée)

2025-02-03-29

12.3 Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Stoddard et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 81 423,91 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

Factures 2025	Avant taxes	Après taxes
<u>GROUPE CONSEIL NOVO SST INC.</u>		
Gestion	4 542,92 \$	5 223,23 \$
<u>BENCO PIÈCES & SERVICES</u>		
Location déneigeuse - Déc. 2024	4 900,00 \$	5 633,78 \$
<u>SEL WARWICK</u>		
Sel à glace	6 667,11 \$	7 665,51 \$
<u>8348871 CANADA INC.</u>		
Réparation pépîne	4 401,05 \$	5 060,11 \$
<u>TRANS-APPEL</u>		



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

Transport adapté	24 011,20 \$	24 011,20 \$
<u>RÉSEAU BIBLIO DE L'ESTRIE</u>		
Contribution 2025	14 238,65 \$	16 370,89 \$
<u>POMPES R. FONTAINE</u>		
Réparation pompe - Poste St-Laurent	12 608,60 \$	14 496,74 \$
<u>LUMEN</u>		
Touch terminal - Poste Adam	5 044,38 \$	5 799,78 \$
<u>STANTEC</u>		
Ilots de chaleur - Programme Oasis	5 010,00 \$	5 760,25 \$
GRAND TOTAL	81 423,91 \$	90 021,49 \$ (Adoptée)

13. PÉRIODE DE QUESTIONS – SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

13.1 Neige – 7^e Avenue

Il est porté à la connaissance des membres du conseil que le ramassage de la neige le long de la 7^e Avenue près de l'École Plein-Cœur, s'il était fait, favoriserait la circulation des véhicules et la sécurité des piétons.

13.2 Bris station St-Laurent – Hydro-Québec

Suivant le bris d'un poteau d'Hydro-Québec, une surcharge a entraîné le bris d'une pompe à la station St-Laurent. Les membres du conseil demandent si une réclamation peut-être formulée aux assureurs.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1 Prix René-Thibeault et Président d'honneur

Les membres du conseil tiennent à féliciter le conseiller Lancaster qui est le récipiendaire du Prix René-Thibeault remis annuellement par le Tournoi Mousquiri. Ils en profitent du même souffle pour souligner l'implication de plus de 40 ans du président d'honneur, M. Guy Marchand.

14.2 Tournoi national atome Mousquiri – 60^e édition

Les membres du conseil soulignent que la 60^e édition du Tournoi Mousquiri débute et souhaite un bon succès aux nombreux organisateurs et bénévoles.

14.3 Fête des nouveau-nés

Les membres du conseil soulignent le succès de la Fête des nouveau-nés qui a réunie plus de 40 bébés et leurs parents lors de l'événement qui réunissait les municipalités de Richmond, Cleveland et Melbourne. Félicitations aux organisateurs et aux parents des nouveau-nés.

14.4 Soirée reconnaissance des pompiers du Service de sécurité incendie de la région de Richmond

Les conseillers Stoddard et Dubois tiennent à souligner l'excellence de la Soirée reconnaissance des pompiers du Service de sécurité incendie de la région de Richmond qui a permis d'honorer plusieurs pompiers pour leurs années de service.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, à 20 h 01, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

2025-02-03-30



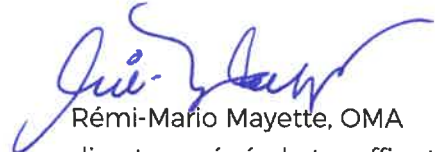
No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**


MAIRE


**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER**

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 807.


Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et greffier-trésorier